



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Capacité de notre système de santé à faire face aux pandémies

Question écrite n° 37686

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la capacité du système de santé à faire face aux pandémies, et plus particulièrement sur les capacités du pays en matière de lits de réanimation. Il y a un an, la France se confinait pour deux mois. Prise en catastrophe, cette décision reflète la fragilité du pays en termes de capacité de réanimation et de stocks de médicaments et de principes actifs stratégiques. De confinements en couvre-feux, en passant par l'apparition de nouveaux variants, la situation continue d'être très tendue dans les unités de réanimation, avec pour corollaire la déprogrammation d'interventions hors covid. Alors que, le 28 mars 2020, 14 500 lits de réanimation étaient annoncés pour le mois d'avril 2021, puis 12 000 le 27 août 2020, les capacités en réanimation ont atteint un pic à 10 707 lits au 15 avril 2020 (au prix de déprogrammations massives) avant de décliner selon la Cour des comptes. Les ARS ont communiqué en janvier 2021 le chiffre de 6 733 lits « armés pour les réanimations ». Dans le rapport annuel de la Cour des comptes, publié le 18 mars 2021, les magistrats appellent à une augmentation du nombre de lits de réanimation, soulignant « l'association parfois tardive et souvent en dernier recours » du secteur privé et le fait que « la crise sanitaire n'a pas conduit les autorités à modifier sensiblement les effectifs » de médecins spécialisés en soins critiques. Loin des promesses initiales, seulement 6 000 lits de réanimation sont ouverts et le taux d'occupation en réanimation est de 98,9 % en Île-de-France et de 81,6 % en moyenne en France, mi-mars 2021, un an après le début du premier confinement en mars 2020. Il apparaît par ailleurs que le secteur privé, qui disposerait de plus de 2 000 lits de réanimation n'a été que très peu sollicité jusqu'à une période récente. C'est pourquoi il lui demande d'une part de lui transmettre un état précis des négociations avec le secteur privé pour mettre à disposition des lits de réanimation supplémentaires, et par ailleurs de lui indiquer si le Gouvernement a engagé des actions concrètes visant à renforcer de façon durable la capacité en lits de réanimation du système hospitalier.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37686

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2754

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)